

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E203471 VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 28/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 10/11/2018

SARL Forme juridique :

Capital: 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MONTLUCON 843665746

Siret: 843 665 746 00015 Code NACE: 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148991743

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148991743

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/11/2024

Raison sociale: +2 RENOVATION

8, LES BOUSSEROLLES

03420 MARCILLAT EN COMBRAILLE

Téléphone: 06 60 95 51 51 Portable : 06 60 95 51 51

Site Internet: https://plus2renovation.wixsite.com/monsite-1

Fax:

E-mail: plus2renovation@gmail.com

Responsabilité légale :

BUCCHERI THOMAS GÉRANT

Effectif moyen: Tranche de classification: EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/03/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	16/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/01/2025
o Ventilation mécanique	22/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/03/2024
o Isolation des combles perdus	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND 9 ALLEE EVARISTE GALOIS 63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.